

INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2011/2012

Document à retourner en Mairie de Petite-Rosselle - Pôle des Services à la Population - dûment et lisiblement complété.

Nouvelle inscription

Réinscription

Etablissement fréquenté :

Jacques Yves Cousteau

Vieille-Verrerie

Classe :

Classe :

Collège Louis Armand

Classe :

Pour le collège : photo d'identité à joindre pour l'établissement de la carte de cantine

Elève : NOM : **Prénom**

date de naissance :/...../..... **lieu de naissance :**

Adresse n° :..... **rue :**

Code postal :..... **VILLE**

Représentant légal

Père :

Mère / Tuteur :

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Adresse :

Prénom :

CP et ville :

Adresse :

N° de Téléphone :

CP et ville :

N° de Téléphone :

Adresse de facturation :

Nom : **Prénom :**

Adresse

Code postal : **VILLE :** **N° de téléphone :**

IMPORTANT : Ne pas oublier d'indiquer le nom du conjoint ou du parent qui n'a pas signé le présent document dans les noms de personnes à contacter en cas d'urgence ou pouvant signer une décharge.

Noms et numéros de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence :

NOM	Prénom	n° de téléphone	lien avec l'enfant

Décharge pour les élèves des écoles élémentaires :

Nom(s) de la ou des personne(s) autorisée(s) par le représentant légal à signer une décharge, pendant la durée de la surveillance, en cas de besoin.

NOM	Prénom	n° de téléphone

Les personnes nommées ci-dessus devront présenter une pièce d'identité au personnel de surveillance au moment de la prise en charge de l'enfant.

ALLERGIES

L'élève a-t-il des allergies alimentaires connues ? Oui Non
Si oui, lesquelles.....

Autre(s) allergie(s) Oui Non
Si oui, lesquelles

L'élève bénéficie-t-il d'un Plan d'Accueil Individualisé ? Oui Non

UN JUSTIFICATIF PRECISANT LE NUMERO DE POLICE D'ASSURANCE EN RESPONSABILITE CIVILE EST A FOURNIR DANS LES QUINZE JOURS SUIVANT LA RENTREE DES CLASSES

FORMULE CHOISIE

Forfait
Occasionnel JOURS.....
DATE DE DEBUT.....
DATE DE FIN.....

L'élève est autorisé à manger du porc Oui Non

NB : en cas de changement en cours d'année, une demande écrite devra être transmise en Mairie de Petite-Rosselle - Pôle des Services à la Population

FACTURATION

- forfaitaire : facture émise en « terme à échoir » - début du trimestre concerné
- repas occasionnels : factures émises en fin de trimestre.

NB : un élève qui sera accueilli à la restauration scolaire sans y avoir été préalablement inscrit se verra facturer le double du tarif normalement appliqué

Règlement des factures

- Les factures sont à régler sous huitaine dès réception suivant les modalités y figurant.
- Passé ce délai, la Trésorerie de Forbach sera aussitôt saisie et engagera immédiatement la procédure de recouvrement suivante :
 1. lettre de rappel simple
 2. commandement de payer avec frais
 3. saisie par voie d'huissier

A défaut de paiement, après procédure, le Maire prononce l'exclusion de l'élève.

Date :
NOM..... Prénom

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Sous réserve de recevabilité de l'inscription après contrôle par nos services.

NE RIEN INSCRIRE – Cadre réservé à l'administration

Visa du Pôle Finances	Visa des Affaires Scolaires